

ASSEMBLÉE NATIONALE

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2020

présenté par

Mme Firmin Le Bodo, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Meyer Habib, M. Ledoux,
M. Naegelen, Mme Sage, M. Vercamer et M. Zumkeller

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 73, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.